

La polysémie lexicale et syntaxique de l’alternance modale indicatif/subjonctif – perspectives TAL

Divna Petković¹ Victor Rabiet^{2, 3}

(1) Faculté de philologie, Studentski trg 3, Belgrade, Serbie

(2) Laboratoire d’Analyse et de Mathématiques Appliquées, Marne-la-Vallée, Paris-Est, France

(3) École des Mines, 158, cours Fauriel, Saint-Étienne, France

didimos88@hotmail.com, victor.rabiet@ens-cachan.fr

RÉSUMÉ

Certains verbes ont une double commande modale : ils admettent une construction permettant l’usage du subjonctif et de l’indicatif dans la complétive qui leur est adjointe. Ainsi, ces verbes se trouvent dans des contextes polysémiques à tous les niveaux d’analyse (lexicale, syntaxique, grammaticale et pragmatique). Dans un tel cas, le mode peut représenter une marque formelle désambiguïsante. Plus précisément, parfois le verbe régissant (dans la principale) est polysémique en lui-même, et selon son sens il commande soit l’indicatif, soit le subjonctif dans la subordonnée complétive : il s’agit de la polysémie lexicale, qui peut être forte ou faible. D’un autre point de vue, certains verbes à l’indicatif/subjonctif dans la subordonnée modifient plus ou moins légèrement le sens de la phrase entière : on considère ici cela comme un cas de polysémie syntaxique, étant donné que ces verbes apparaissent dans diverses structures et modalités.

ABSTRACT

Lexical and syntactic polysemy of the modal alternation indicative/subjunctive – NLP perspectives

Some verbs have a double modal command, *i.e.* they accept both subjunctive and indicative mode in the complement clause that they introduce. These verbs thus appear in polysemic contexts on all levels of analysis (lexical, syntactic, grammatical, pragmatic). When this is the case, the mode can represent a formal disambiguating marker. More precisely, sometimes the governing verb (in the main clause) is polysemic, and his meaning governs either the indicative or the subjunctive in the complement clause. We call this lexical polysemy, and it may be strong or weak. On the other hand, there are verbs in indicative/subjunctive that modify more or less the meaning of the entire phrase. These are the cases of syntactical polysemy, as they appear in different structures and modalities.

MOTS-CLÉS : polysémie verbale, subjonctif, indicatif, alternance modale, désambiguïsation.

KEYWORDS: verbal polysemy, subjunctive, indicative, modal alternation, disambiguation.

1 Introduction

Parmi toutes les contraintes qui s’exercent sur le traitement automatique des langues, l’ambiguïté et la polysémie des mots qui composent un texte sont les premières qui apparaissent naturellement.

Dans cet article, nous visons à caractériser et aider à résoudre l’ambiguïté des verbes régisseurs

présentant une alternance de mode dans la complétive qu'ils introduisent. Pour certains de ces verbes, le mode est une marque désambiguïsante, mais nous verrons aussi des cas où le contexte (ou éventuellement d'autres facteurs que le sens du verbe régissant polysémique) joue sur la sélection du mode, ce qui complexifie la tâche de désambiguïsation du verbe.

Nous écartons d'emblée les contextes « neutralisés », selon le classement fonctionnel des emplois du subjonctif dans Soutet (Soutet, 2000, p. 31), où il est possible d'utiliser seulement le subjonctif ou seulement l'indicatif et nous nous intéresserons au cas où l'indicatif *et* le subjonctif sont également possibles.

Cette double commande modale cause (ou résout, selon le point de vue) **la polysémie**¹, qui peut être présente sous l'aspect d'une différence majeure de sens (*J'entends qu'on me dit et qu'on me dise*), ou d'une nuance presque imperceptible (*Je ne crois pas qu'il viendra et qu'il vienne*). Cette polysémie peut concerner le verbe dans la principale (*Je rêve qu'elle vient/vienne*), ou le verbe dans la relative (*je cherche quelqu'un qui est/soit expérimenté* où la croyance en la possibilité de trouver une telle personne est mise en doute). Cette polysémie peut varier selon l'instance discursive entre les positions du locuteur (qui émet l'énoncé) et l'énonciateur (qui assume l'énoncé). Finalement, cette polysémie peut être un exemple de la polysémie verbale (*J'admets que tu es/sois fâché*) ou de la polysémie syntaxique, due aux contraintes grammaticales (que ce soit la structure actantielle, les modalités ou la visée énonciative globale, terme que nous empruntons à Soutet).

Dans cet article, nous nous intéresserons, donc, aux verbes régissants qui sont ambigus hors contexte, et pour lesquels le mode est parfois désambiguïsant, aussi bien qu'aux certains contextes favorisant indicatif ou subjonctif. Notre objectif à plus long terme est de trouver des solutions pratiques et méthodes de désambiguïsation en contexte des verbes régissant permettant une alternance modale, et pour lesquels le mode est une marque désambiguïsante.

Nous ne prétendons pas résoudre totalement ces délicats et vastes problèmes ici, mais, dans le cas linguistique particulier des verbes possédant cette bi-modalité donnant lieu à un phénomène de polysémie (dans différents sens que nous préciserons dans la suite de l'article) nous étudions les conditions dans l'objectif de proposer un critère pour aider l'interprétation (ou, quand cela n'est pas possible, de mesurer au moins le degré d'ambiguïté du texte) et améliorer le traitement automatique des textes suivant le prisme de ce phénomène particulier.

Dans la suite de notre article, nous présentons les corpus que nous avons utilisés et les méthodes d'analyse des données obtenues (section 2), ainsi que le fondement théorique qui nous a servi d'orientation dans l'étude de la polysémie et de l'alternance modale (section 3). Dans la section 4, nous avons établi une liste de verbes qui induisent l'alternance modale. Nous décrivons ensuite, de la manière la plus exhaustive possible (dans la limite des contraintes vis-à-vis de la taille de cet article), les deux mécanismes polysémiques que nous lui avons associés et que nous nommerons ici, d'une part, la « **polysémie lexicale** » (section 5), à laquelle nous avons attribué deux « degrés » (un fort et un faible, suivant ainsi la classification de Soutet) et, d'autre part, la « **polysémie grammaticale et**

1. Pour fixer les idées, presque la moitié des mots français sont polysémiques, tandis que l'homonymie concerne moins de 5 pour cents des mots dans le Petit Robert (Victorri & Fuchs, 1996, p. 13) ; cependant, il n'y a pas vraiment de coupure nette entre la polysémie et l'homonymie (Victorri & Fuchs, 1996, p. 13). Notons également que la définition de la polysémie est loin de faire l'unanimité : d'après certains auteurs, la polysémie (au moins celle dite *d'acceptions*) présente un « faux problème » (Rastier & Valette, 2009, p. 97), et Robert Martin lui-même conclut son article intitulé « Polysémie verbale » par la phrase suivante : « *Au risque de quitter le signifié pour l'univers, je maintiens donc (provisoirement) l'hypothèse de la polysémie* » ; nous ne rentrerons évidemment pas dans ce débat, et nous utiliserons ici l'une des définitions proposées par Victorri : « *La polysémie est la propriété pour une unité lexicale d'être associée à plusieurs sèmes, possédant au moins un sème commun.* » (Victorri & Fuchs, 1996, p. 47).

syntaxique » (section 6, cf. également Soutet, Gross, Martin, Victorri, etc. . .) de façon à poser un début de base théorique destinée à dégager les contours d'un **critère** de désambiguïsation dans le cadre du TAL (c'est-à-dire des cas où le mode peut servir à désambigüiser le verbe régissant).

2 La méthodologie

La plupart des exemples que nous fournirons sont tirés du Corpus parallèle estonien-français de l'Association franco-estonienne de lexicographie, <http://corpus.estfra.ee> (dans la suite de l'article nous utiliserons l'abréviation CoPEF), qui contient les textes littéraires français (4,09 millions de mot) et les débats du Parlement européen (28,2 millions de mots). Nous avons utilisé aussi, dans une moindre mesure, différents ouvrages littéraires et linguistiques, et des sites internet. Évidemment, comme les exemples que nous donnons proviennent d'un corpus, et ne sont donc pas créés artificiellement pour des besoins didactiques, leurs contextes ne sont pas formellement identiques. Néanmoins, justement parce qu'ils n'ont pas été inventés dans un cadre *a priori*, nous trouvons qu'ils offrent ainsi beaucoup plus de matière pour la comparaison et l'analyse sémantique et syntaxique.

Nous avons aussi ouvert un deuxième angle d'investigation : recherche à l'aide du logiciel Unitex² dans des corpus encore à construire ou à trouver selon les besoins (ici dans le « Tour du monde en 80 jours » de Jules Verne (cf. annexe)). Notons également l'utilisation (section 7, début d'étude par méthode statistique) du Corpus parallèle français-serbe, élaboré par Duško Vitas, de 1 000 000 de mots, constitué principalement de textes littéraires du 19^e et 20^e siècles (<http://www.korpus.matf.bg.ac.rs/>).

3 Cadre théorique

Pour situer notre base théorique linguistique, au moment actuel de notre recherche, nous nous trouvons à l'intersection de Victorri et Rastier, pour la polysémie, et Soutet et Wilmet, pour le subjonctif, avec Martin comme point de jonction.

Si nous voulons parler d'un verbe dans une construction quelconque, cela revient, d'après Victorri, « à parler d'une expression linguistique formée de deux unités (généralement) polysémiques : l'unité lexicale constituée par le verbe lui-même, et l'unité syntaxique constituée par la construction syntaxique » (Victorri & Fuchs, 1996, p. 60).

Toujours selon Victorri (Victorri & Fuchs, 1996, p. 14 et 19), toutes les unités linguistiques peuvent être polysémiques, en partant des morphèmes (marques de flexion, préfixes et suffixes) jusqu'aux groupes de mots, et même des relations syntaxiques. La frontière entre la sémantique et la syntaxe devient ainsi un peu plus difficile à cerner, ce qui peut présenter des problèmes dans la compréhension automatique des textes.

D'un autre côté, dans son ouvrage-clé pour l'analyse du subjonctif français (Soutet, 2000), Soutet parle de la double commande modale des verbes régissants. Nous emprunterons la terminologie de Soutet et appellerons le verbe dans la principale qui introduit une subordonnée complétive le

2. Pour plus de précision sur le projet *Unitex/GramLab* voir le site <http://www-igm.univ-mlv.fr/~unitex/index.php?page=0>.

verbe régissant. Ce verbe régissant joue le rôle déclencheur de l'indicatif ou du subjonctif dans la subordonnée.

Soutet affirme que la double commande modale est imputable à un mécanisme sémantique déclenché par un fait de polysémie (Soutet, 2000, p. 60) (que nous appellerons polysémie lexicale dans cet article).

Contrairement à lui, Wilmet parle de verbes recteurs (Wilmet, 2010, p. 237), dont le sémantisme change en fonction du choix entre l'indicatif et le subjonctif des verbes dans la construction « *que + verbe* ». Il nous semble que cela concerne de manière privilégiée les constructions où la polysémie est d'ordre syntaxique, ce que nous étudierons dans la section 6.

Pour cette raison, il nous semble nécessaire d'élucider cette problématique de polysémie à plusieurs niveaux d'organisation linguistique, et ceci en étudiant la double commande modale de l'indicatif et du subjonctif, matière généreuse pour fournir des exemples de la désambiguïsation, en sachant qu'un mot polysémique sans contexte aucun reste ambigu - c'est seulement quand il se retrouve expliqué dans un dictionnaire, avec toutes ses acceptions, ou dans un énoncé, que l'on peut préciser son sens. Le choix, ou plutôt la réalisation du mode, est un facteur de désambiguïsation dans les phrases qui diffèrent seulement par le mode du verbe utilisé.³

4 Liste des verbes régissant une double commande modale dans la complétive

Pour établir une liste des verbes qui apparaissent dans la principale et induisent une alternance modale, nous sommes partis des travaux de O. Soutet (Soutet, 2000) et de G. Guillaume (Guillaume, 1992), mais nous avons également cherché à augmenter le plus possible cette liste à l'aide de grammaires et au cours de nos diverses lectures.

Nous la proposons à cet endroit dans l'ordre alphabétique, pour plus de visibilité. Les verbes régissants dont elle est constituée sont suivis de numéros issus des tables de M. Gross (*cf.* (Gross, 1975)), fournissant un critère possible d'hierarchisation.

Dans la suite de notre travail, nous verrons comment certains de ces verbes, représentatifs de la polysémie lexicale ou syntaxique, se comportent dans des phrases tirées du corpus.

- | | | | |
|-----------------------------|-------------------------|------------------------|-------------------------|
| 1. accepter (6) | 9. arriver (2, 5, 7) | 18. constater (6) | 27. démentir (9) |
| 2. admettre (6, 11) | 10. s'assurer (15) | 19. contester (6, 9) | 28. dire (9, 19) |
| 3. admirer (12) | 11. attendre (6) | 20. convenir (5, 15) | 29. dissimuler (9) |
| 4. affirmer (9, 19) | 12. (s')attendre (7) | 21. crier (9) | 30. douter (8) |
| 5. s'agir (17) | 13. avouer (9) | 22. croire (6, 7) | 31. (se) douter (8) |
| 6. annoncer (9) | 14. comprendre (10, 12) | 23. décider (6, 8, 11) | 32. écrire (6, 9) |
| 7. apercevoir (6) | 15. concevoir (6) | 24. déclarer (9) | 33. empêcher (12) |
| 8. apprendre (7, 9, 10, 16) | 16. conclure (7) | 25. découler (8) | 34. s'ensuire (8) |
| | 17. consentir (7, 11) | 26. demander (7, 9) | 35. entendre (6, 6, 10) |

3. Le syntagme « choix du mode » nous semble trompeur. À savoir, pour donner le sens précis que nous voulons à une phrase, nous n'avons pas d'autre choix que d'utiliser soit l'indicatif soit le subjonctif, et que cette exigence soit de l'ordre sémantique ou grammatical, elle n'en est pas moins obligatoire : elle n'est pas laissée à l'arbitraire individuel/stylistique, elle est donc *informatisable*.

- | | | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| 36. entraîner (3, 10, 11) | 51. jurer (9) | 66. prédire (9) | 81. sembler (17) |
| 37. espérer (6) | 52. (se) justifier (10, 11, 13, 15) | 67. prescrire (9) | 82. signifier (9, 10) |
| 38. estimer (6, 12) | 53. laisser (3) | 68. prendre garde (7, 8) | 83. songer (7) |
| 39. expliquer (9, 9) | 54. maintenir (9) | 69. prendre soin (8) | 84. soutenir (4, 9, 12) |
| 40. faire (6, 9) | 55. mander (/) | 70. prétendre (7, 9) | 85. se souvenir (15) |
| 41. (se) faire (5, 7) | 56. montrer (9, 16) | 71. prévoir (6, 10) | 86. stipuler (9) |
| 42. faire attention (7) | 57. nier (9) | 72. prier (6, 13) | 87. suggérer (9) |
| 43. se féliciter + de ce que (13) | 58. obtenir (6, 18) | 73. profiter + de ce que (5, 8) | 88. supposer (6, 10) |
| 44. garantir (9, 13) | 59. ordonner (9) | 74. prouver (9) | 89. tenir + à ce que (6, 7, 10) |
| 45. ignorer (6, 6) | 60. oublier (1, 6) | 75. se réjouir + de ce que (4) | 90. se vanter (15) |
| 46. (s')imaginer (6, 6) | 61. paraître (5, 17, 17) | 76. répondre (7, 9, 15) | 91. veiller (7) |
| 47. impliquer (10, 19) | 62. se passer (5, 5, 8) | 77. requérir (12) | 92. vérifier (6) |
| 48. indiquer (9) | 63. penser (6, 7) | 78. résulter (8) | 93. voir (6, 7) |
| 49. insinuer (9) | 64. permettre (9) | 79. rêver (6, 7, 8) | 94. vouloir (6) |
| 50. juger (6, 8) | 65. se plaindre (15) | 80. savoir (6, 10) | 95. vouloir dire (10) |

5 Polysémie lexicale

Dans les cas d'alternance de mode dans la complétive introduite par un verbe régissant, nous considérerons la polysémie lexicale comme un phénomène concernant uniquement ce verbe régissant (voir liste section 4). Observons l'exemple dans lequel le verbe régissant se trouve dans le même contexte (on remarque que seul le mode du verbe dans la complétive est modifié) :

Ex. comprendre

(1) *Pierre comprend que Paul **est parti** (comprend : prend intellectuellement conscience)*

(2) *Pierre comprend que Paul **soit parti** (comprend : approuve)*

(Soutet, 2000, p. 60)

C'est le sémantisme inhérent du verbe régissant qui provoque cette double commande du mode et, par suite, la différence de sens entre les énoncés où il apparaît. Ainsi, ce qui nous intéresse plus particulièrement, c'est cette polysémie au sens étroit, c'est-à-dire inhérente au verbe. Ce double sémantisme des verbes peut se révéler seulement dans le contexte, mais c'est bien le sens du verbe qui exige différents contextes grammaticaux pour s'exprimer.

Nous essaierons de comprendre comment certains verbes utilisés dans la principale peuvent entraîner une double commande modale dans la subordonnée complétive, et surtout la façon par laquelle la polysémie intrinsèque de ces verbes nuance le sens des énoncés dans lesquels ils sont suivis de l'indicatif ou du subjonctif.

5.1 Polysémie forte

Soutet parle d'un classement fonctionnel des emplois du subjonctif (Soutet, 2000, p. 31), qui peut être **fort** (ayant un haut pouvoir de désambiguïsation), **faible** (où l'on voit difficilement la nuance de sens), et **neutralisé** (où le subjonctif est le seul mode possible).

Plus loin dans son livre, dans un chapitre consacré aux emplois du subjonctif en corrélation avec un segment textuel antérieur, il réutilise les notions du *fort* et du *faible* pour décrire le degré de la polysémie des verbes qui autorisent les modes indicatif et subjonctif dans les complétives (Soutet, 2000, p. 61-63).

Selon lui, les verbes polysémiques forts sont ceux qui ont au moins deux significés différents et autorisent deux paraphrases. Il cite les verbes **admettre, comprendre, dire, entendre, supposer, imaginer**.

Nous mentionnerons à cet endroit quelques autres verbes polysémiques qui exigent un subjonctif lorsqu'ils revêtent un sens volitif/injonctif, ou bien qui changent de sens au contact du subjonctif dans la complétive :

sens énonciatif

Ex. dire : (3) *Alors il m'a dit qu'il aimerait te connaître.*

(Camus, Albert, *La mort heureuse*, Paris, Gallimard, 1971 ; CoPEF)

Ex. crier :

(4) *Pour plaire à sa mère, un fils ne lui criera pas qu'elle est sage, radieuse, qu'il se conduira de façon à mériter la plupart de ses éloges.*

(Darrieussecq, Marie, *Le bébé*, Paris, POL, 2002 ; CoPEF)

sens injonctif

Ex. dire :

(5) *Au fait, Saint Matthieu, tu peux aller dire à Juliette qu'elle prévienne son frère.*

(Vargas, Fred, *Debout les morts*, Paris, Viviane Hamy, 1995 ; CoPEF)

Ex. crier :

(6) *J'essayai de fracturer la serrure, les dents serrées, je ne voulais pas crier qu'on vînt m'ouvrir.*

(Sagan, Françoise, *Bonjour tristesse*, Paris, Pocket, 2009 ; CoPEF)

tout comme les verbes *écrire, répondre*, ou bien *rêver, prétendre*, qui ont un sens volitif lorsqu'ils sont suivis d'un subjonctif (similairement au verbe *entendre*).

5.2 Polysémie faible

Pour la polysémie faible, Soutet mentionne seulement le verbe **ordonner** (Soutet, 2000, p. 62-63) qui est presque exclusivement suivi du subjonctif, sauf dans les rares cas où l'ordre devient une prescription dont la non-exécution semble inconcevable (p. ex. dans le domaine du droit). Dans ces cas il est le plus souvent suivi d'un indicatif futur. La polysémie est faible car, même suivi d'un indicatif, il garde son sens injonctif.

Nous avons trouvé d'autres exemples de verbes que nous considérerons comme représentants de la polysémie faible (*empêcher, arriver, se faire...*), mais, justement, puisqu'elle est faible, nous penchons plutôt du côté grammatical que du côté sémantique, étant donné que le mode change seulement dans certains emplois particuliers.

Ainsi le verbe **vouloir** perd son sens volitif et peut être suivi de l'indicatif s'il est employé dans les expressions figées du genre *la légende veut que...*

Ainsi :

- (7) *La légende veut que Hou Yi, héros herculéen, sauva le peuple de la misère en rendant les terres fertiles.*

(http://www.mairie13.paris.fr/mairie13/jsp/site/Portal.jsp?document_id=16879&portlet_id=2994)

mais aussi

- (8) *La légende veut que Lewis Trondheim ait appris à dessiner en 1990, lorsqu'il attaqua les 500 pages de Lapinot et les carottes de Patagonie.*

(<http://www.du9.org/dossier/trondheim-avant-les-carottes/>)

Le subjonctif et l'indicatif sont l'un et l'autre possibles avec ces locutions, car le subjonctif introduit ici une nuance de sens. Notamment, pour l'exemple (7), le subjonctif est également possible, et s'il avait été utilisé, il aurait introduit une nuance de moindre présupposé de l'éventualité décrite par la complétive.

6 Polysémie syntaxique et grammaticale

Dès que nous quittons le domaine des mots (briques) pour celui de la phrase (construction), il devient plus difficile de dégager, pour chaque unité, une liste de propriétés fixes utilisables dans le traitement automatique (ou, comme le formule Victorri, s'appuyant sur les recherches de Martin (Martin, 1983) et de Rastier (Rastier, 1987), « *l'apport propre* » de l'unité « *ne semble pas pouvoir se réduire à un sous-ensemble de sèmes invariant auquel viendraient s'ajouter, selon les énoncés, d'autres sèmes spécifiques* » (Victorri & Fuchs, 1996, p. 55).

Nous verrons par la suite que le degré de difficulté dépend de notre capacité de modéliser la construction linguistique. Dans le cas des structures actantielles, cette tâche semble réalisable. Pour les modalités, par contre, les éléments contextuels sont très nombreux et diffèrent considérablement, ce qui rend plus compliqué l'étiquetage potentiel.

Le classement suivant est élaboré selon les critères contextuels qui concernent le verbe dans la proposition régissante. Néanmoins, dans ce que nous appellerons la polysémie syntaxique, ce n'est plus le verbe, en tant qu'unité lexicale, qui sera considéré comme polysémique, mais la construction entière, plus ou moins figée, qui subit en soi la loi de l'usage.

6.1 Structure actantielle

6.1.1 Jeu animé/inanimé

À cet endroit nous prendrons comme exemple le verbe *expliquer* et nous nous appuierons sur les explications de Soutet (Soutet, 2000, p. 73-74), qui emprunte la notion de la structure actantielle de Tesnière.

1. **x** *expliquer* à **y z**

x - animé humain

y - animé humain facultatif

z - proposition conjonctive objet

Dans cette structure, le verbe *expliquer* a la valeur strictement déclarative et ne peut être suivi que de l'indicatif :

(9) *Je sortis, expliquant à Marthe qu'il n'y avait plus de place et que nous n'en trouverions pas dans le quartier.*

(Radiguet, Raymond, *Le diable au corps*, Librairie, 2004. ; CoPEF)

2. **x expliquer z**

Le verbe *expliquer* prend la valeur interprétative ou explicative, et le mode de la conjonctive est le subjonctif, sachant que **x** peut renvoyer aussi bien à un inanimé qu'à un animé humain, mais, dans ce dernier cas, ce **x** doit être explicité par un élément complémentaire. Pour ceci, nous avons trouvé un exemple dans le texte même de l'ouvrage de Soutet (un exemple involontaire, en quelque sorte !) :

« *Comment, dans ces conditions, expliquer que, notamment en fonction de noyau nominal d'un syntagme sujet à l'initiale de la phrase, le fait ait une si forte tendance à favoriser le subjonctif ?* » (Soutet, 2000, p. 65)

Il est intéressant de noter, comme le montre Gross (1978 : 60) que le verbe *montrer*, pourtant proche du verbe *expliquer*, ne permet pas l'alternance modale dans ce contexte actantiel. Contrairement au cas d'un contexte négatif, ainsi que le souligne Guillaume (1945 : 49-57) en donnant les exemples suivants :

(10) *Son attitude montre qu'il a réfléchi.*

(11) *Son attitude ne montre pas qu'il a ou qu'il ait réfléchi.*

6.1.2 **Jeu personnel/impersonnel**

Également dans la structure actantielle de Tesnière et son interprétation par (Soutet, 2000, p. 74-75), nous donnons l'exemple du verbe *sembler* :

1. *sembler y z*

y - objet indirect renvoyant à un animé humain

z - forme propositionnelle

lorsque le verbe *sembler* est « personnalisé », c'est-à-dire pris en charge par le **y**, il est suivi de l'indicatif :

(12) *Et il semblait à Marc que Kehlweiler avait l'air d'un type passablement seul, dans le fond.*

(Vargas, Fred, *Un peu plus loin sur la droite*, Paris, Viviane Hamy, 1996 ; CoPEF)

(13) *Il me semble que j'appartiens à une autre espèce.*

(Sartre, Jean-Paul, *La nausée*, Paris, Gallimard, 1938 ; CoPEF)

lorsque ce **y** est absent et la structure actantielle se résume à

2. *sembler z*, le mode du **z** est un subjonctif :

(14) *Il semblait que tous ces hommes n'eussent plus la force de soutenir cette belle hiérarchie sociale dont, avant déjeuner, ils étaient si fiers.*

(Sartre, Jean-Paul, *La nausée*, Paris, Gallimard, 1938 ; CoPEF)

Une analyse de corpus, même sur un échantillon relativement petit (cf. section 7 pour plus de détails), montre cependant que les deux modes sont possibles dans les deux structures actantielles.

6.2 Modalités

6.2.1 Interrogation

Selon Togeby, ce n'est pas vraiment l'interrogation, mais l'inversion qui favorise le subjonctif (Togebly, 1966, p. 71).

Il s'agit d'un trait favorisant le subjonctif, et pouvant même neutraliser la sélection du mode d'après le sens du verbe régissant, y compris pour les cas de « polysémie forte » (section 5.1). Par exemple pour l'exemple (17), le sens du verbe *admettre* est ici celui qui normalement sélectionne l'indicatif.

(15) *Admettez-vous qu'il y ait une vérité scientifique ?*

(Sartre, Jean-Paul, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Nagel, 1970.)

(16) *Combien de temps allons-nous attendre et admettre que les femmes aient des salaires inférieurs à celui des hommes ?*

(Débats du Parlement européen 1996-2011, <http://www.statmt.org/euoparl/>; CoPEF)

Si nous examinons notre corpus, nous verrons que, effectivement, l'inversion dans l'interrogative amène le plus souvent le subjonctif (surtout si l'affirmative n'accepte que l'indicatif) mais les cas sans inversion sont possibles aussi :

(17) *Mais vous admettez bien que je ne puisse pas me rendre à une raison comme celle-là ? demanda Jean-Sol Partre.*

(Vian, Boris, *L'Écume des jours*, 1947, p. 158)

Quoiqu'il en soit, nous ne chercherons pas à entrer dans les détails de la primauté, mais il n'en demeure pas moins que, dans les exemples avec le verbe *croire* (Soutet, 2000, p. 81-82 et 138-139)

(18) *Croyez-vous que Dieu soit Père, Fils et Esprit ?*

(19) *Croyez-vous que Dieu est Père, Fils et Esprit ?*

la polysémie dépasse le cadre de la simple nuance syntaxique et concerne alors la prise de position du locuteur, qui assume (19) ou n'assume pas (18) le contenu de la conjonctive⁴. Dans cet exemple, le subjonctif est un marqueur syntaxique de la polyphonie interne (cf. (Nølke, 1985)).

6.2.2 Négation — Mise en doute

Négation induisant le subjonctif Nier le sens d'un verbe est parfois plus compliqué que de le mettre entre les marqueurs *ne ... pas*, facilement reconnaissables par l'ordinateur. Autrement dit, il est facile de dire que *Je pense que* introduit l'indicatif, et *Je ne pense pas que* le subjonctif, mais que faire lorsque c'est le contexte qui met en question le verbe, même dans une modalité affirmative ? Tel est le cas de l'exemple suivant :

(20) *Et elle s'écoeurait à penser qu'on puisse être à la fois, vis-à-vis d'elle, féroce et flatteur, ce qu'elle avait vu cent fois au sujet d'autres personnes.*

(Sagan, Françoise, *Aimez-vous Brahms...*, Paris, Pocket, 2004 ; CoPEF)

4. Le verbe *croire* mérite un article à lui seul, puisqu'il est polysémique à presque tous les niveaux d'analyse.

Un phénomène semblable se produit avec le verbe *croire*, dans cet exemple cité par Martin (Martin, 1983, p. 136)

- (21) *Les illusions de ceux qui croient naïvement que la communication puisse être inter-compréhension...*

(P. Le Goffic, thèse d'Etat, 1981, 609)

Il s'agirait ici de trouver une solution pour la compréhension automatique de la négation, et cela même dans les contextes qui ne sont pas formellement niés, ce qui est un défi considérable et qui pourrait être, dans nos recherches, un objet d'étude ultérieur.

Négation induisant l'indicatif On pourrait dire que le doute est un terreau propice pour le subjonctif ; le verbe *douter*, donc, l'induit logiquement. Pourtant, lorsqu'il est nié, la phrase se retrouve dans un miroir - et l'indicatif est de mise.

- (22) *Mais Louis commençait à douter qu'il s'agisse d'une femme.*

(Vargas, Fred, Un peu plus loin sur la droite, Paris, Viviane Hamy, 1996 ; CoPEF)

- (23) *Le monde entier a célébré votre humanité, votre connaissance profonde de l'âme humaine, et je ne doute pas que vous me comprendrez, vous...*

(Simenon, Georges, Le Président, Paris, Livre de Poche, 1998 ; CoPEF)

7 Perspectives TAL

7.1 Classement statistique, selon la fréquence

Un de nos premiers objectif, vis-à-vis d'une stratégie amenant à des solutions pratiques de désambiguïsation, consiste à évaluer la fréquence statistique de l'une ou l'autre constructions. En effet, pour effectuer un classement sémantique, c'est-à-dire, pour regrouper les verbes polysémiques selon la notion qui représente leur dénominateur commun, il se pose d'emblée une question de choix. Notamment, si chacun de ces verbes a deux sens différents selon son emploi à l'indicatif ou au subjonctif, quel sens désigner comme premier (dans le cadre d'une traduction automatique, par exemple) ? Nous pourrions faire appel au sentiment linguistique pour voir quel mode est plus courant, mais cela nous paraît trop arbitraire. Nous pourrions aussi nous fier à la hiérarchie donnée dans les dictionnaires, tel le *Trésor de langue française*, mais cela varie aussi, et n'est pas toujours complet. Finalement, M. Gross explique (Gross, 1978, p. 49-65) qu'une classification basée sur les termes de sens (tels que *regret*, *fait envisagé dans l'esprit*, *les ressorts de l'âme* etc.) que nous pouvons trouver dans *le Bon usage* de Grévisse, créerait encore plus de confusion. Ainsi, une étude statistique nous semble un moyen de comparaison potentiellement utile et permettant peut-être de trancher de manière moins subjective sur ce point. Cela permettrait également d'obtenir des données chiffrées sur le mode, mais affinés en fonction des facteurs cités section 6 comme ayant un impact sur la sélection du mode. Ceci demande un grand travail statistique, que nous nous apprêtons à faire dans la suite de nos recherches⁵.

5. Par exemple, pour les cas où il serait difficile pour les locuteurs natifs de répondre sur l'acceptabilité du subjonctif/de l'indicatif, il serait intéressant d'établir les ratios d'occurrences respectifs. Dans le cas du verbe **sembler** (Corpus parallèle français-serbe de 1 000 000 de mots — de textes littéraires depuis 1850, <http://www.korpus.matf.bg.ac.rs/>). Pour l'expression régulière *sembl[a-z]* que*, après dépouillement de la concordance, on obtient 76 résultats, dont [1] sembler que + subj. (13 occurrences), [2] sembler que + ind. (4), [3] sembler que + COI + ind. (57), [4] sembler que + COI + subj. (2), ce qui montre que les constructions [1] et [3] sont plus fréquentes, mais les constructions [2] et [4] ne sont pas exclues.

7.2 L'incertitude

Une connexion intéressante avec notre travail, dans l'optique d'un usage d'application concret, est la thématique développée par Fadhela Kerdjoudj dans sa thèse⁶, dont le but est d'intégrer l'incertitude dans le processus d'extraction de connaissances grâce à un traitement linguistique, extraction permettant, à l'aide de marqueurs, d'extraire des informations pertinentes.

Dans le cas particulier d'une incertitude qui serait résultante d'un défaut d'interprétation automatique du subjonctif, cette étude pourrait permettre, par exemple, de réduire les ambiguïtés qui concerneraient la double commande modale et par conséquent de réduire l'incertitude au cours du processus d'extraction.

7.3 Application à la traduction automatique

Si, comme on l'a déjà dit, on s'intéresse à une situation linguistique particulière, nous espérons contribuer, dans la suite de notre étude, à la créations d'outils et de méthodes permettant de mieux étudier et d'aborder le cas plus général du subjonctif dans le traitement automatique des langues, par exemple dans le domaine de la traduction.

Sur ce point, notre cas en lui-même, permet une application qui nous semble intéressante dans ce cadre. En utilisant la notion de polysémie on peut, dans le cas que l'on a nommé ici lexical (section 5), lever l'ambiguïté et, de manière générale, mesurer le degré d'incertitude dans la traduction du passage en question (p. ex. une coloration du texte en jaune pour le premier cas (indiquant à l'utilisateur la présence d'une polysémie « simple » et « résolue », une coloration en rouge indiquent une polysémie plus complexe et pouvant éventuellement lui fournir aussi plusieurs choix possibles).

8 Conclusion

Si ce travail reste avant tout une étude préliminaire du problème en lui-même, une sorte d'état de l'art en vue d'une application plus approfondie à la fois des points de vue théoriques, que l'on a essayé de dégrossir le plus possible néanmoins, que du côté des applications pratiques dans le cadre du TAL, l'idée est d'arriver, à terme, sur un critère effectif, certes relativement particulier, mais que l'on espère prometteur tant pour l'amélioration du traitement de la polysémie que pour le traitement du subjonctif, dans un cas plus général.

En effet, pour le subjonctif, que cela soit, par exemple, dans le cadre de la caractérisation du degré d'incertitude dans un texte, ou encore pour une aide à la traduction automatique, de nombreuses langues ne possédant pas ce mode, un processus de désambigüisation s'impose et nous espérons que ceci est également un début d'étape pour participer à cette tâche redoutable.

Remerciements : nous remercions chaleureusement M^{me} Cvetana KRSTEV, professeur à l'Université de Belgrade (Faculté de philologie), M. Duško VITAS, professeur à l'Université de Belgrade (Département math - info), et M. Philippe GAMBETTE, maître de conférence à l'Université de Marne-la-Vallée (LIGM, équipe AlgoB), pour leurs encouragements et leurs conseils avisés.

6. *Gestion de l'incertitude dans le processus d'extraction de connaissances à partir de texte*, sous la direction de Olivier Curé, Université de Marne-la-Vallée.

FIGURE 1 – Exemple de graphe dans *Unitex* pour rechercher **Indicatif+subjonctif** à partir de la liste de verbes (ici tronquée ; cf. section 4)

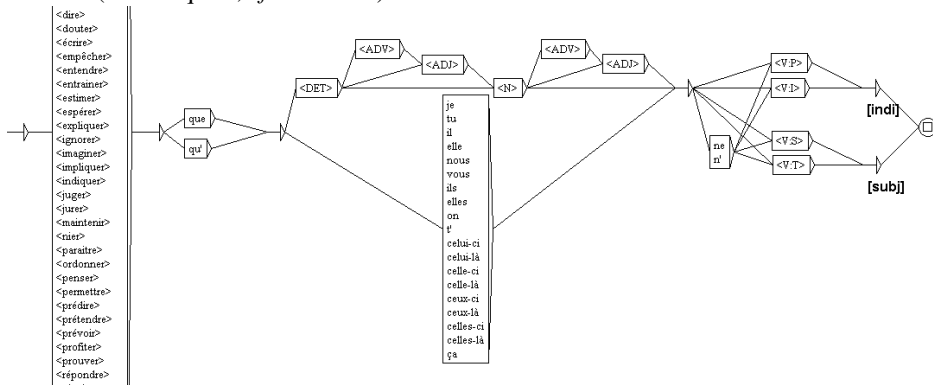


FIGURE 2 – Échantillon de la concordance

Indicatif + subjonctif : V2 (+ précis, + restrictif)

Le tour du monde en 80 jours (Jules Verne) :

t de deux minutes sur cette horloge. (S)Deux heures !(S) En tement à ses bourreaux ? (S)C'eût été une folie, et comment guide connaissait cette pagode de Pillaji, dans laquelle il ssage.(S) Le garde-voie n'exagérerait donc en aucune façon en était à la station de Bénarès.(S) Les légendes brahmaniques était à la station de Bénarès.(S) Les légendes brahmaniques r du jour, reconnaissance faite de la côte, John Bunshy put urieux ! se disait Passepartout en revenant à bord.(S) Je m' nette de Mr. Fogg. (S)Ce que pensa l'honorable gentleman en et même une balle, perçant le chapeau de Phileas Fogg, leur l-road.(S) La locomotive est alors forcée de s'arrêter et d' ssier d'une voix glapissante. _ Et, ajouta le juge Obadiah, s, répondit froidement Mr. Fogg. _ Attendu, reprit le juge, s, répondit froidement Mr. Fogg. _ Attendu, reprit le juge, e répétait, non sans quelque raison : " Décidément, il faut e répétait, non sans quelque raison : " Décidément, il faut nt toutes ces exhibitions d'acrobates.(S) Mais il faut bien t se sentait de plus en plus envahir par l'ivresse.(S) Fix, monde, mais il arrivait toujours à temps.(S) Toutefois, on ait déjà reçue de la part de Fix.(S) Il essaya de lui faire ns le dernier degré d'abrutissement. (S)Fix et Passepartout ns le dernier degré d'abrutissement. (S)Fix et Passepartout eux rajah.(S) Les prêtres, revenus de leur frayeur, avaient arquement.(S) Ayant suivi le sieur Fogg à la gare, il avait (S) À certaines paroles prononcées par Mr. Fogg, elle avait plus bruyamment les détonations et les cris. (S)Ils avaient elle, n'admettent aucun arbitraire. (S)Fix n'insista pas et iquement réservés aux besoins de l'agriculture, il en avait (S)Une heure sonna à l'horloge de Custom-house.(S) Mr. Fogg is sur un banc dans la gare, restait immobile.(S) On eût pu ertille. (S)Passepartout, réveillé, regardait, et ne pouvait a sur la passerelle pour faire le point.(S) Certes, on doit dit-il sans autre préambule, j'ai de fortes présomptions de tion. " Alors, lui répondit l'agent les dents serrées, vous replit-il, que vous avez trouvé là une manière plaisante de voulez-vous dire ? demanda Sir Francis Cromarty. _ Je veux

admettant qu'il montât[subj] en ce moment dans un express, i admettre que cet homme fût[subj] fou à ce point ?(S) Néanmoins affirmait que la jeune femme était[indi] emprisonnée.(S) Fou affirmant qu'on ne pouvait[indi] passer.(S) Et d'ailleurs, a affirmation que cette ville occupe[indi] l'emplacement de l'an affirmation que cette ville occupe[subj] l'emplacement de l'an affirmer qu'on n'était[indi] pas à cent milles de Shangai. (aperçois qu'il n'est[indi] pas inutile de voyager, si l'on v apprenant que son domestique n'était[indi] pas rentré à l'hô apprirent que la ruse était[indi] découverte. (S)En effet, s attendre que la voie soit[subj] redevenue libre. (S)Ce fut m attendu qu'il n'est[indi] pas matériellement prouvé qu'il n' attendu que la loi anglaise[indi] entend protéger également attendu que la loi anglaise[subj] entend protéger également avouer que le coquin[indi] cher à mon maître ! " (S)Fix, sans avouer que le coquin[subj] cher à mon maître ! " (S)Fix, sans avouer que les Japonais sont[indi] les premiers équilibristes comprenant qu'il fallait[indi] à tout prix le séparer de son comprendra qu'il vécût[subj] seul et pour ainsi dire en deho comprendre qu'il devait[indi] se régler sur chaque nouveau m comprirent qu'ils étaient[indi] entrés dans une tabagie hant comprirent qu'ils étaient[subj] entrés dans une tabagie hant compris qu'un enlèvement venait[indi] de s'accomplir. (S)Aus compris que ce coquin allait[indi] quitter Bombay.(S) Son pa compris que celui-ci méditait[indi] quelque projet funeste. compris que le train était[indi] attaqué par une bande de Si comprit qu'il devait[indi] se résigner à attendre son mandat conclu que la viande était[indi] rare au Japon.(S) Il ne se constata que sa montre avançait[indi] de deux minutes sur ce croire qu'il dormait[indi].(S) Mrs.(S) Aouda, malgré la rafa croire qu'il traversait[indi] le pays des Indous dans un tra croire que cet homme était[indi] le capitaine Speedy !(S) Pa croire que notre homme a[indi] pris passage à bord du Mongol croyez que nous allons[indi] à Liverpool ! Farbleu ! imb dire que la terre a[indi] diminué !(S) Ainsi parce qu'on en dire que le train ne continue[indi] pas ! " (S)Le brigadier

Références

- AMSILI P. & GUIDA F. (2014). Vers une analyse factorielle de l'alternance indicatif/subjonctif. In *SHS Web of Conferences*, volume 8, p. 2313–2331 : EDP Sciences.
- APIDIANKI M. (2006). Traitement de la polysémie lexicale dans un but de traduction. In *Proceedings of TALN*, volume 6, p. 53–62.
- BRUNOT F. (1922). *La pensée et la langue : méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Masson et cie.
- GAYRAL F. (2001). Traitement automatique et polysémie des verbes. *Syntaxe et sémantique*, (1), 241–257.
- GODARD D. (2012). Indicative and subjunctive mood in complement clauses : from formal semantics to grammar writing. *Empirical Issues in Syntax and Semantics*, **9**, 129–148.
- GOUGENHEIM G. (1938). *Système grammatical de la langue française*. Bibliothèque du “Français moderne”.
- GROSS G. (2015). Traitement automatique de la polysémie. *Studia Romanica Posnaniensia*, **42**(1), 15–33.
- GROSS M. (1975). *Méthodes en syntaxe*. Hermann.
- GROSS M. (1978). Correspondance entre forme et sens à propos du subjonctif. *Langue française*, p. 49–65.
- GUILLAUME G. (1992). *Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (III) et Sémantèmes, morphèmes et systèmes : 1944-1945, Séries A et B. 11*. Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses universitaires de Lille.
- GUILLAUME G., VALIN R., HIRTLE W. & JOLY A. (1971). *Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (III) et Sémantèmes, morphèmes et systèmes : 1944-1945, Séries A et B. 11*. Presses Univ. Septentrion.
- MARTIN R. (1972). Esquisse d'une analyse formelle de la polysémie. *Travaux de Linguistique et de Littérature Strasbourg*, **10**(1), 125–136.
- MARTIN R. (1979). La polysémie verbale. esquisse d'une typologie formelle. *Travaux de Linguistique et de Littérature Strasbourg*, **17**(1), 251–261.
- MARTIN R. (1983). *Pour une logique du sens*. Paris, PUF.
- MICHEL L. (1937). Fondements sociologiques, historiques, psychologiques de la syntaxe française. *Revue belge de philologie et d'histoire*, **16**(3), 786–808.
- NØLKE H. (1985). Le subjonctif : fragments d'une théorie énonciative. *Langages*, (80), 55–70.
- RASTIER F. (1987). *Sémantique interprétative*. Paris, PUF.
- RASTIER F. & VALETTE M. (2009). De la polysémie à la néosémie. *Texto! Textes et Cultures*, **14**(1), 97–116.
- SOUTET O. (2000). *Le subjonctif en français*. Ophrys.
- TOGBY K. (1966). La hiérarchie des emplois du subjonctif. *Langages*, (3), 67–71.
- VICTORRI B. (1997). La polysémie : un artefact de la linguistique ? In *Revue de sémantique et pragmatique*, number 2, p. 41–62.
- VICTORRI B. & FUCHS C. (1996). *La polysémie-Construction dynamique du sens*. Hermes.

VITAS D. & KRSTEV C. (2006). Literature and aligned texts. *Readings in Multilinguality*, p. 148–155.

VITAS D., KRSTEV C. & LAPORTE E. (2006). Preparation and exploitation of bilingual texts. *Lux Coreana*, **1**, 110–132.

WILMET M. (2010). *Grammaire critique du français*. Duculot.